

Réseau "Sortir du nucléaire" 9 rue Dumenge - 69317 Lyon Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04

www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source: https://www.sortirdunucleaire.org/Bure-la-poubelle-nucleaire-au-forceps-emission

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Vidéos > **Bure**, la poubelle nucléaire au forceps (émission radio)

2 février 2019

Bure, la poubelle nucléaire au forceps (émission radio)

Émission *Transversales* diffusée le 02/02/2019 par la radio belge RTBF-La Première https://www.rtbf.be/auvio/detail_transversales?id=2455364

Votre navigateur ne supporte pas le lecteur audio vous pouvez télécharger le fichier de cette émission par ici

http://rtbf-pod.l3.freecaster.net/pod/rtbf/geo/open/F/FsmRGK5Qry.mp3.

Présentation du reportage par son auteur :

Que faire des déchets nucléaires ? En France, les députés ont fait leur choix. Les colis les plus dangereux, dont certains resteront radioactifs pendant des centaines de milliers d'années, seront stockés à 500 mètres sous terre. On les enfouira dans un Centre de stockage géologique (Cigéo), construit par l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) dans le petit village de Bure (Meuse). L'idée est de retarder le retour de la radioactivité à la surface pendant un maximum de temps. L'ASN (Autorité de sureté nucléaire) a validé cette option, tout en estimant que l'Andra doit encore retravailler son projet qui, en l'état, pose de graves questions de sûreté. Une fois ces points de vue officiels recueillis, entre Paris et la Meuse, le reportage donne la parole aux opposants. Pour beaucoup d'entre eux, construire Cigéo relève tout simplement de l'inconscience scientifique. Risques d'incendie, rejet de gaz radioactifs, mise en danger du bassin aquifère, etc. : à leurs yeux, il s'agit d'un cadeau empoisonné aux générations futures. Alors, pour faire accepter ce projet aux populations locales, l'État sort le carnet de chèque (des millions d'euros de subventions irriguent le territoire chaque année) et la matraque. Contrôles systématiques, gardes à vue fréquentes, procès ubuesques, perquisitions, instruction pour « association de malfaiteurs » et contrôles judiciaires empêchant des associatifs opposés au projet de se rencontrer. La répression est considérable, peut-être inédite. Elle est à la hauteur de l'enjeu sous-jacent : l'avenir de la filière électronucléaire française.